

# OMPI



WO/CC/48/1 Add.Rev.2

ORIGINAL: anglais

DATE: 25 juillet 2002

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

F

## COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

Quarante-huitième session (33<sup>e</sup> session ordinaire)  
Genève, 23 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2002

AVIS CONCERNANT DES NOMINATIONS À DES POSTES DE GRADE D.1

*Document établi par le Directeur général de l'OMPI*

1. Aux termes de l'article 4.8.a) du Statut du personnel de l'OMPI, "[l]es fonctionnaires sont nommés par le Directeur général ; toutefois, les nominations à des postes de catégorie spéciale (grades D.1 et D.2) doivent être effectuées comptetenue de l'avis du Comité de coordination".
  2. Sous réserve de l'accord du Comité de coordination, le Directeur général a l'intention de nommer au grade D.1 six fonctionnaires qui occupent actuellement des postes clés au sein du Secrétariat. Les attributions de chacun d'eux correspondent à un niveau de fonctions de directeur. On trouvera dans les paragraphes qui suivent une description des tâches afférentes à chaque poste, ainsi qu'une notice biographique concernant le fonctionnaire qui l'occupe et qu'il est proposé de promouvoir au grade D.1.
- Directeur de la Division de la coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie
3. La Division de la coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie a pour objectif de renforcer les systèmes de propriété intellectuelle des pays qui coopèrent et d'encourager l'utilisation efficace, en tenant compte de l'objectif global qui représente le développement des systèmes de propriété intellectuelle nationaux des pays susmentionnés. Parmi ses tâches, la division participe à la formulation et à la mise en œuvre de programmes de coopération pour le renforcement des administrations de la propriété intellectuelle et les organisations de

gestion collective, fournit des services consultatifs en ce qui concerne la compatibilité des lois en vigueur avec les traités internationaux pertinents et prend part à des consultations avec des gouvernements et des législateurs sur la ratification de traités administrés par l'OMPI ou l'adhésion à ces traités, ainsi que sur le renforcement des capacités, la sensibilisation du grand public aux questions de propriété intellectuelle et le développement des infrastructures et des services dans le domaine de l'innovation.

4. Le grade D.1 correspond à un niveau des fonctions du directeur de la Division de la coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie, qui rend compte au sous-directeur général chargé des services d'appui administratif et des relations extérieures.

5. M. Bobrovsky, ressortissant de la Hongrie, est entré au service de l'Organisation en août 1991 comme chef de la Section du droit de la propriété industrielle, à la Division du droit de la propriété industrielle. En octobre 1991, il a été nommé chef de la Section de l'Europe centrale et orientale. En décembre 1997, il a été transféré à la Section de l'application du droit de la propriété industrielle, à la Division du droit de la propriété industrielle. À la suite d'une restructuration interne en février 2000, il a été nommé chef de la Section de la mise en œuvre de la propriété industrielle, à la Division du droit de la propriété industrielle. En octobre 2000, il a été transféré avec le titre de directeur par intérim à la Division de la coopération avec certains pays d'Europe et d'Asie, Secteur du développement progressif du droit international de la propriété intellectuelle. Avant d'entrer à l'OMPI, M. Bobrovsky a travaillé de 1964 à 1991 à l'Office hongrois des brevets, en particulier comme chef du Secrétariat du président de l'Office national des inventions et directeur du Département juridique et international. Il a aussi travaillé pendant quatre ans, à partir de 1973, comme expert du Groupe des inventions au Secrétariat du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM), à Moscou. M. Bobrovsky est titulaire d'un Ph.D. et d'un doctorat en sciences juridiques de l'Académie hongroise des sciences, pour sa thèse sur les technologies de pointe et la propriété industrielle. Il est membre de l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP). Il a enseigné dans plusieurs universités de Budapest à partir de 1969 et est l'auteur de différents livres et articles sur la propriété industrielle. M. Bobrovsky parle hongrois, anglais, français et russe.

#### Directeur du Bureau du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

6. Le Bureau du PCT est chargé de la direction et de la supervision des activités de toutes les unités administratives qui s'occupent, au sein du Bureau international de l'OMPI, de la mise en œuvre, de l'administration et de l'application du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). C'est ainsi que, en particulier, le Bureau élabore des propositions visant à améliorer et à moderniser le fonctionnement des différents départements, divisions et groupes du PCT, établit des documents pour l'Assemblée de l'Union du PCT et d'autres réunions liées au PCT, et reste en relation avec les administrations internationales instituées en vertu du PCT et avec les offices nationaux et régionaux.

7. Le grade D.1 correspond à un niveau des fonctions du directeur du Bureau du PCT, qui rend compte au sous-directeur général et au conseiller juridique chargé du Bureau des affaires juridiques et structurelles et du système du PCT.

8. M. Jay Alan Erstling est entré au service de l'OMPI en août 2002, en tant que conseiller principal au Bureau du PCT. Avant cela, M. Erstling a travaillé comme membre et avocat du cabinet juridique Fredrikson and Byron, à Minneapolis (États-Unis d'Amérique). Pendant sa

carrière, il a notamment travaillé comme juriste principal et chef de la Section de l'information en matière de droit de la propriété industrielle à l'OMPI (Genève) (1976), comme consultant à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), comme conférencier du Département d'États spécialiste des programmes d'enseignement au Bureau des affaires publiques des États-Unis, du Département d'État, et comme consultant auprès de la Asia Foundation, à San Francisco (Californie). Il a enseigné à l'Université de Saint-Thomas (Minnesota) comme professeur et président du Département des études juridiques (droit des affaires) et comme directeur du programme des études juridiques (1986-2001). M. Erstling est titulaire d'un doctorat en droit (JSD) de la faculté de droit de l'Université Cornell et d'une licence en sciences (relations industrielles et professionnelles) de cette même université. Il est membre de l'Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA) et de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI). Il est l'auteur de plusieurs travaux et publications sur la propriété intellectuelle. M. Erstling parle anglais et français.

### Directeur du Département des opérations du PCT

9. Ausein du bureau du PCT, le Département des opérations du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) est chargé de l'administration et de la mise en œuvre de toutes les activités relatives aux opérations du PCT. Ces activités englobent notamment : l'examen quant à la forme des demandes internationales; l'élaboration de propositions visant à améliorer et à moderniser le fonctionnement du Département des opérations du PCT; l'élaboration de documents pour l'Assemblée de l'Union du PCT et d'autres réunions ayant un lien avec le PCT; les suivis des délais à respecter par les offices récepteurs, les administrations chargées de la recherche internationale et les administrations chargées de l'examen préliminaire international; la poursuite des relations avec les offices de brevets, les déposants et les mandataires; la traduction de titres, d'abrégiés et de rapports d'examen préliminaire international; et la publication des demandes internationales.

10. Le grade D.1 correspond à un niveau des fonctions du directeur du Département des opérations du PCT qui rend compte au directeur du Bureau du PCT.

11. M. Juan Antonio Toledo Barraza, ressortissant du Mexique, est entré à l'OMPI en juillet 1996, comme administrateur principal de programme, au Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Amérique latine et les Caraïbes et a été promu conseiller principal en 1998. À la suite d'une restructuration de l'OMPI en 1999, il a été transféré à la Section II de l'examen du PCT, Département des opérations du PCT, Bureau du PCT, à la tête de ce titre de chef. À la suite d'une nouvelle restructuration en 2000, il a été transféré au Département des opérations du PCT du Bureau du PCT, et a été nommé directeur par intérim. Avant d'entrer au service de l'OMPI, M. Toledo Barraza a travaillé pour des organismes publics au Mexique, en particulier comme directeur du transfert de techniques au Ministère de l'industrie et du commerce, et comme directeur du Département des brevets à l'Institut mexicain de la propriété industrielle. Il a fait partie de l'équipe qui a négocié la Charte sur la propriété intellectuelle - Accord de libre échange nord-américain (ALÉNA), et a joué le rôle de négociateur de la Charte sur la propriété intellectuelle dans le cadre d'accords de libre-échange entre le Mexique et certains pays d'Amérique latine. M. Toledo Barraza est titulaire d'une maîtrise d'administration des affaires publiques du Centre de recherche et d'études économiques de Mexico, et également d'une maîtrise d'économie de l'Université

George Washington (Washington, D.C.) ainsi qu'une licence en lettres de l'Institut polytechnique national de Mexico. Il a acquis une vaste expérience de l'enseignement dans plusieurs universités du Mexique dans le domaine de la propriété intellectuelle. M. Toledo Barraza parle anglais et espagnol.

#### Directrice de la division juridique du PCT

12. La division juridique du PCT est chargée de la poursuite du développement du cadre juridique du PCT et de l'éventuelle simplification et rationalisation des procédures du système du PCT. La division a notamment pour tâche de fournir des informations, une aide, des conseils et une formation aux utilisateurs actuels et potentiels ainsi qu'à leurs mandataires et aux offices et aux administrations instituées en vertu du PCT, en vue d'arriver à une meilleure qualité et à une plus grande productivité et efficacité dans la mise en application du PCT; d'assurer les préparatifs des réunions avec les États contractants, les offices et les administrations instituées en vertu du PCT et les utilisateurs du système du PCT en ce qui concerne la mise en œuvre et la coordination des procédures du PCT, et de fournir les services nécessaires à ces réunions; d'assurer les préparatifs et fournir les services nécessaires pour les réunions relatives à la simplification et à la réforme du PCT, et de publier et diffuser des textes juridiques et des documents d'information et de promotion relatifs au PCT.

13. Le grade D.1 correspond à un niveau des fonctions de la directrice de la Division juridique du PCT, qui rend compte au directeur principal du Bureau du PCT.

14. Mme Isabelle Boutillon, ressortissante de la France, est entrée à l'OMPI en juin 1990 comme juriste à la Section juridique du PCT. Elle a été promue juriste principal en 1993 et conseillère juridique principale en juin 1997. À la suite d'une restructuration en 1999, elle a été nommée directrice adjointe et chef de la Section des affaires juridiques du PCT et des activités de promotion à la Division juridique du PCT, Bureau du PCT. À l'issue d'une nouvelle restructuration en mai 2000, elle a été transférée à la Division juridique du PCT et nommée directrice par intérim. Avant d'entrer au service de l'OMPI, Mme Boutillon a travaillé dans le secteur privé pendant neuf ans, en particulier dans le Département des brevets de l'entreprise pharmaceutique Merrell-Dow, à Strasbourg (France), le Département des brevets de Boehringer Ingelheim Pharmaceuticals, Inc, Connecticut (États-Unis d'Amérique), et dans le cabinet juridique spécialisé en propriété intellectuelle Kenyon & Kenyon, à New York. Mme Boutillon est titulaire d'un diplôme d'études approfondies de droit international, avec spécialisation en droit international public et privé, de l'Université Robert Schuman de Strasbourg (France), d'une maîtrise de droit de la faculté de droit de l'Université de Strasbourg et d'une licence de droit de la faculté de droit de l'Université de Dijon. Elle parle français et anglais et a quelques connaissances d'allemand.

#### Directeur du Bureau de coordination de l'OMPI à New York

15. Le Bureau de coordination de l'OMPI à New York est chargé de planifier et de mettre en œuvre un large programme de consultation, de diffusion d'informations générales et techniques, de sensibilisation, de manifestations de promotion et de séances d'information sur l'action engagée en rapport avec les questions de propriété intellectuelle ainsi que sur les politiques et les programmes de l'OMPI à l'intention des organismes et des institutions du

systemedes Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des représentants du secteur privé à New York. Le Bureau de coordination rend compte au siège de l'OMPI des initiatives et des questions nouvelles traitées à l'ONU pour avoir des incidences sur le sa niveau de la politique et des activités de l'OMPI.

16. Le grade D.1 correspond à un niveau des responsabilités du directeur du Bureau de coordination de l'OMPI à New York, qui rend compte au conseiller spécial.

17. M. Orobola Fasehun, ressortissant du Nigeria, est entré à l'OMPI en juin 1998, comme coordonnateur en chef au Bureau de coordination de l'OMPI à New York. En novembre 2000, il a été nommé directeur par intérim du Bureau de coordination de l'OMPI à New York. Avant d'entreprendre ses fonctions, M. Fasehun a travaillé au Service extérieur du Nigeria et assumé de hautes responsabilités au sein du Ministère des affaires étrangères, où il a notamment occupé le poste de ministre-conseiller pour la planification des politiques, et a été directeur général adjoint du premier Département des Nations Unies responsable des questions de politique, de sécurité et de désarmement. Il a aussi occupé des postes diplomatiques pour le Nigeria à Addis-Abeba, New York et Genève. Dans le cadre de ces dernières fonctions, il a été chargé d'affaires et représentant principal du Nigeria dans de nombreuses réunions de l'ONU et de ses institutions spécialisées à Genève, y compris l'OMPI, le Bureau international du travail et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et de l'Organisation mondiale du commerce. M. Fasehun est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Rutgers (New Jersey) et d'une licence en sciences politiques de l'Université du District de Columbia. Il a enseigné au Nigeria à l'Université Obafemi Awolowo (Ife-Ife), et a publié des articles sur la politique étrangère de son pays, l'économie politique de l'Afrique et d'autres aspects des relations internationales. M. Fasehun a notamment été président du Comité de l'information (ONU) et porte-parole des pays non alignés pendant le premier comité préparatoire de la conférence chargée de l'examen et de la prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

#### Directeur de la Division des petites et moyennes entreprises (PME) et de la propriété intellectuelle

18. La Division des petites et moyennes entreprises (PME) a été créée en 2000 pour aider les PME à renforcer leur compétitivité sur le marché, grâce à une utilisation plus large et plus efficace du système de la propriété intellectuelle. La Division s'occupe en particulier de contribuer à des séminaires, réunions et ateliers sur la façon dont le système de la propriété intellectuelle peut renforcer la compétitivité des PME et leur capacité à acquérir ou à céder des actifs de propriété intellectuelle, utiliser l'information en matière de brevets, commercialiser – par le biais d'entreprises dérivées et de nouvelles entreprises de haute technologie – les résultats des recherches d'institutions de recherche – développement financées par des fonds publics, ainsi qu'à gérer les actifs de propriété intellectuelle. Elle fournit des avis d'experts à des institutions gouvernementales et privées ainsi qu'à des institutions de la société civile pour les aider à élaborer et mettre en œuvre des politiques, des programmes, des projets et des activités pour répondre aux besoins et aux préoccupations des PME en matière de propriété intellectuelle.

19. Le grade D.1 correspond à un niveau des fonctions du directeur de la Division des petites et moyennes entreprises (PME) et de la propriété intellectuelle, qui rend compte à la vice-directrice générale responsable du Bureau de la communication mondiale et de relations publiques.

20. M. Guriqbal Singh Jaiya, ressortissant de l'Inde, est entré à l'OMPI en novembre 1993 comme administrateur principal de programme au Bureau de la coopération pour le développement et des relations extérieures avec l'Asie et le Pacifique. Il a été transféré en décembre 1997, avec le titre de chef, au Groupe de l'évaluation du Bureau de la supervision interne et de productivité. Il a été nommé chef de la Division des analyses, des prévisions et études économiques du Bureau de la planification stratégique et du développement des politiques en 1998, avant de devenir, en 1999, directeur adjoint de cette division. En 2000, il a été nommé directeur adjoint de la Division des petites et moyennes entreprises (PME), qui venait d'être recréée. Avant d'entrer à l'OMPI, M. Jaiya a occupé de nombreux postes de haut niveau dans l'administration centrale et dans les bureaux hors siège des gouvernements des territoires de Delhi et de Pondichéry et de l'État du Arunachal Pradesh. Il a aussi occupé différents postes de responsabilité dans des ministères, départements et organismes du Gouvernement de l'Union indienne à New Delhi; c'est ainsi qu'il a été vice -secrétaire du Ministère de l'industrie et vice -secrétaire/directeur du Département du développement industriel au Ministère de l'industrie. M. Jaiya est titulaire d'un diplôme de médecine (MBBS) du All India Institute of Medical Sciences à New Delhi, d'une licence en lettres (mathématiques, économie, sciences politiques et anglais) et d'une licence en droit (LLB) de l'Université de Delhi. Il est membre de la Fonction publique indienne (Indian Administrative Service).

*21. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à donner son avis au directeur général sur les projets de promotion mentionnés aux paragraphes 4, 7, 10, 13, 16 et 19.*

[Fin du document]